

FICHES ACTIONS

Organisation d'un PPP local

Contexte

Le Premier Pas Pongiste est une action promotionnelle visant à faire découvrir le tennis de table aux enfants de 4 à 11 ans.

Deux versions sont proposées, adaptées à chaque étape de la scolarité :

- Un PPP «maternelle» sous forme d'ateliers pédagogiques
- Un PPP «primaire» : ateliers pédagogiques et compétition
- Pour aider les animateurs ou les enseignants à la mise en place du PPP, 9 fiches pédagogiques avec des grilles d'évaluation sont proposées par la FFTT.
- Ces fiches sont consultables et téléchargeables sur le site de la FFTT (ouvrir l'onglet « jouer » puis cliquer sur PPP)
- Le PPP est avant tout destiné aux scolaires, et cette action ponctuelle ne nécessite pas d'agrément de l'Inspection d'Académie.
- Il est néanmoins tout à fait possible de l'organiser dans un autre contexte (club, centre de loisirs, temps périscolaire...)

Quand ?

- De préférence en début ou en fin de saison, même si le PPP peut s'organiser n'importe quand.
- Profiter du forum des associations souvent positionné sur la première quinzaine de septembre.
- Si vous organisez un tournoi, la veille ou le lendemain de la manifestation peut constituer aussi une bonne opportunité pour profiter de l'installation de la salle.

Comment ?

1. Avant l'action

- Prendre rendez-vous avec le chef d'établissement scolaire et lui expliquer la démarche que vous souhaitez mettre en place et quels sont les objectifs visés pour l'école et votre club.

Définir le cadre dans lequel l'action pourra être réalisée (l'école, le club, une salle de sport,

- polyvalente, ou un autre local utilisé régulièrement par l'école).
- Fixer une date (action sur une journée) ou un calendrier (un cycle de quelques séances).
- Préparer et expliquer le planning de l'action (chaque acteur doit avoir une connaissance précise des tâches à réaliser).

2. Pendant l'action (séance-type d'environ 1h pour une classe de 30 élèves)

- Former des groupes de 6 à 8 jeunes pour réaliser un travail de qualité et proposer différents ateliers.
- Sur chaque atelier proposer un challenge avec un taux de réussite mesurable et simple à mettre en place pour créer une dynamique entre les groupes.
- Partir sur une durée maximum de 15 minutes par atelier.
- A la fin, donner les résultats du challenge ou les diplômes, féliciter les jeunes et remercier l'ensemble des acteurs (enseignants, encadrants, bénévoles).
- Important : Proposer la poursuite de l'activité dans le club avec si possible quelques séances gratuites (préparer et distribuer une plaquette attractive).

3. Après l'action

- Faire un article avec photo(s) pour relater l'événement dans la presse locale, votre comité, votre ligue.
- Transmettre un CR de l'action du PPP au chef de l'établissement scolaire. Cela permet de montrer le sérieux de notre discipline, de tisser des liens, et de pérenniser l'action dans les années à venir.

4. Les moyens nécessaires pour la réussite de l'action

- **Le matériel** : A adapter en fonction de l'environnement et de la tranche d'âges des jeunes concernés.

L'encadrement : Il peut être composé de bénévoles du club, de l'entraîneur du club, d'un appui du comité départemental et également des enseignant(e)s, voire

Pour une séance-type d'une heure avec 30 élèves, prévoir 4 ou 5 ateliers d'animation et 5 ou 6 personnes (un animateur par atelier et un superviseur qui assure les rotations entre ateliers).

- **Prises de licences :** Il est souhaitable de licencier les participants en « promos », le nombre de licenciés et particulièrement des jeunes dans un club étant souvent un critère d'attribution de la subvention à une association sportive. Cela permet aussi de participer au Challenge PPP de la FFTT.

5. Le financement de l'action

- Le coût d'une licence promo est en principe de 6,10€ avec une part Comité de 2€, une part Ligue de 1,10€ et une part fédérale de 3€.
- L'objectif pour le club est que ça lui coûte le moins cher possible et de récupérer les jeunes à potentiel et motivés.
- Quand vous présenterez votre projet au chef de l'établissement, abordez l'aide financière que pourrait apporter l'école (c'est rare, mais ça arrive parfois notamment dans le privé).
- Prenez également contact avec votre Comité pour connaître les aides possibles.
- Etudier ensuite le meilleur scénario possible à un moindre coût (on offre une licence à la totalité des participants ou aux meilleurs profils détectés).

Accompagnement Ligue

- Moins de 20 licences promos : aucune participation
- De 20 à 39 licences promos : quote-part 1,10€ par licence offerte + 50€ d'aide
- De 40 à 59 licences promos : quote-part 1,10€ par licence offerte + 100€ d'aide
- De 60 à 79 licences promos : quote-part 1,10€ par licence offerte + 150€ d'aide
- De 80 à 99 licences promos : quote-part 1,10€ par licence offerte + 200€ d'aide
- A partir de 100 licences promos : quote-part 1,10€ par licence offerte + 250€ d'aide
- A partir de 80 licences promos : présence sur place de Laurent LOUVEL si la date est compatible.

Exemple de scénario :

60 participants, on licencie tout le monde. Le Comité offre 1€ de quote-part sur les licences.

Dépenses : 366€ de licences

Recettes : 276€. Aide Ligue : 216€, aide Comité : 60€.

- Frais pour le club : 90€, qui seront largement amortis par les cotisations des jeunes qui s'inscriront au club à la suite du PPP.

Aide technique :

N'hésitez pas à contacter votre Conseiller Technique ou Agent de Développement Départemental et le Conseiller Technique de la Ligue en charge du développement Laurent LOUVEL si vous avez besoin de conseils.

- Mail : l.louvel@laura-tt.fr
- Tél : 06 61 87 97 28

Accompagnement FFTT

Le challenge PPP (voir détail du règlement sur le site de la FFTT)

Comment participer ?

- La participation des clubs est gratuite via l'espace «Mon Club».
- L'enregistrement de l'action avant le 30 juin de chaque année est une condition sine qua non pour participer au Challenge PPP.
- Des kits PPP sont disponibles auprès de la FFTT au tarif promotionnel de 2,50€ via l'espace «Mon Club», comprenant une raquette, une affiche, un flyer et un goodies, à offrir à chaque enfant.

Dotation fédérale

- La FFTT comptabilise le nombre de jeunes licenciés qui ont participé au PPP et qui ont pris une licence suite à cette action.
- Parmi tous les clubs ayant en fin de saison plus de 30 nouveaux licenciés (trads ou promos) directement liés à l'opération PPP, 3 d'entre eux seront récompensés d'une table Cornilleau.

**Demandez vos fiches actions auprès de Ligue
AURA : contact@laura-tt.fr**

En savoir + : www.lauratt.fr

Référent Ligue : **Laurent LOUVEL**